

**AVIS**

**au demandeur du Permis de Construire et au Président  
de  
la Communauté de Communes de la Plaine Nord-Loiret  
après clôture de l'enquête publique.**

Le commissaire enquêteur soussigné, désigné pour procéder à l'enquête publique unique préalable à la demande de permis de construire présentée par la Société BAZOCHES Energie Solaire (BES) en vue de réaliser une centrale photovoltaïque au sol située sur le territoire de la commune de BAZOCHES-LES-GALLERANDES (Loiret) et portant sur une déclaration de projet d'intérêt général emportant mise en compatibilité du PLU de cette commune en cours de transformation dans le projet de PLUi de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, a l'honneur d'informer le président de la SAS BES et le président de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord-Loiret (CCPNL):

- ❖ qu' au moins une observation a été formulée au cours de l'enquête publique,
- ❖ que, conformément à l'Arrêté du 12 octobre 2023 de Madame la Préfète du Loiret, le procès-verbal des observations recueillies ainsi que des propres questions du commissaire enquêteur sera remis le mardi 12 décembre 2023 à 14h en mairie de BAZOCHES-LES-GALLERANDES,
- ❖ qu'ils auront la possibilité de produire, dans un délai de 15 jours, un mémoire en réponse au commissaire enquêteur,
- ❖ qu'un exemplaire du présent avis sera annexé au rapport de l'enquête publique, ainsi que le procès-verbal des observations et les mémoires en réponse qui auront été produits par la SAS BAZOCHES Energie Solaire, maître d'ouvrage et par le président de la CCPNL.

*Fait en trois exemplaires à Bazoches-les-Gallerandes le 5 décembre 2023,*

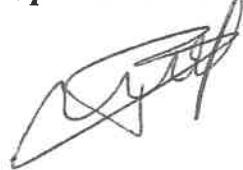
*Le président de la SAS BES  
ou son représentant*

*Le président de la CCPNL*

*Le commissaire enquêteur,*



*Signé* **Monsieur Didier MAZENS**



**Monsieur Martial BOURGEOIS**



**Michel LAFFAILLE**